

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2025

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub du Valois s'est réuni le jeudi 25 septembre 2025 à 18h30 dans les locaux de l'association, aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Roland Maguer.

Administrateurs présents : (10)

Stéphane Basset, Didier Bober, Pascal Chagnon, Daniel Cofflard, Régis Corbeau, Cyril Dautriche, Véronique Dugour, Roland Maguer, Christophe Rouvière et Bruno Zopfmann.

Administrateurs représentés : (1)

Nicolas Pinhas (Secrétaire, ayant donné son pouvoir à Stéphane Basset).

Administrateur absent excusé : (1)

Martine Gay.

ORDRE DU JOUR

1. **Mot d'accueil**
2. **Point sur les membres, les heures de vol et la trésorerie**
 - Nomination d'un nouveau responsable de la Commission Prévention Sécurité (CPS)
 - Nomination d'un nouveau Responsable Pédagogique (RP)
 - Besoin d'un nouvel instructeur FI(A)
3. **Point sur la flotte d'avions**
 - Trousseaux de doubles des clés des avions
 - Option démontage du PA du ZZ
 - Option rétrofit moteur Rotax pour DR400
4. **Point sur les événements passés et à venir :**
 - Retex sur le forum des associations du 07/09/2025 au Plessis
 - Opérations de vols de découvertes : BIA, EAJ
 - Prochaine soirée des brevetés
5. **Questions diverses**
 - Mise en place d'une Liste Minimale d'Équipements (LME) pour nos avions
 - Utilisation de la 4ème place avion à notre disposition dans le hangar SCAP
 - Proposition d'une formation BIA à l'aéroclub
6. **Conclusion du CA**

Avec un total de 11 votants (dont 10 présents et 1 représenté) sur un total de 12 administrateurs, le quorum est atteint et la séance peut débuter à 18h35.

1. Mot d'accueil

Le nouveau président, Roland Maguer, souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil d'Administration présents et excuse les absents.

2. Point sur les membres, les heures de vol et la trésorerie

Le Trésorier présente la situation concernant les membres du club et la trésorerie disponible.

- Point sur les adhérents :

Nous sommes actuellement 91 inscrits à l'aéroclub. Un certain nombre de nouveaux membres nous rejoindront à compter du 1^{er} octobre pour bénéficier de la licence FFA et de la cotisation aéroclub unique pour la fin 2025 + 2026.

Nous devrions ainsi atteindre les 100 membres à la fin de l'année 2025, comme réalisé en 2024.

Parmi les 89 membres actuels, nous comptons :

- 14 membres au CSA Vol Moteur ;
- 9 membres au CSE Air France (AF) ;
- 2 membres DGAC.

Les membres CSE AF rencontrent depuis quelques temps un souci de saisie de leurs heures de vol dans le système CSE AF, impliquant un délai pour le versement de la prise en charge AF pour ses personnels (40 euros/hdv, dans une limite de 20 h/an). Cela devrait être résolu prochainement.

A la fin août 2025, nous avons réalisé un total de 836 heures de vol, soit +44% par rapport à l'année dernière à la même époque.

A ce rythme, nous pourrions terminer l'année 2025 avec un total de 1050 HDV, soit +33% par rapport à 2024 (790 HDV).

- Point sur la Cellule instruction :

Le Responsable Pédagogique fait le point sur les instructeurs du club dont l'effectif de 7 FI(A) pourrait paraître important (dont 4 FE), mais dont l'activité demeure limitée en raison de contraintes professionnelles fortes pour certains et d'une volonté de restreindre leurs activités pour d'autres :

- Un ancien membre et instructeur du club, Philippe, qui avait prévu de revenir chez nous rencontre quelques soucis médicaux retardant son arrivée ;
- Gilles pourrait revenir faire de l'instruction ;
- Michel (43 h d'instruction en 2025) souhaiterait ne plus faire de formation initiale et diminuer ses activités ;
- Stéphane (47 h d'instruction en 2025) aura un peu moins de disponibilités ;
- Nicolas (3 h d'instruction en 2025) devrait quitter le club dans les mois qui viennent en raison de son nouveau travail d'instructeur dans une école internationale du sud de la France ;
- Roland (115 h d'instruction en 2025) et Pierre-Dominique (33 h d'instruction en 2025) devraient conserver leur rythme actuel ;
- Seul Bruno (62 h d'instruction en 2025) espère avoir plus de disponibilités.

Sachant que notre aéroclub attire de plus en plus d'élèves pilotes, une solution est proposée aux membres du Conseil d'Administration par le Président et le Responsable Pédagogique pour augmenter le nombre d'instructeurs, en proposant la prise en charge de la formation d'un instructeur FI(A) via le système de « Liste 1 FFA ».

S'étant porté candidat en début d'année, il est proposé d'offrir cette formation à Cyril Dautriche, ancien militaire et pilote professionnel CPL(A) membre de notre aéroclub depuis près de 30 ans. Ce dernier confirme ses motivations au CA avant que ne soit procédé à un vote du CA.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à la quasi-unanimité (10 Pour sur 11 votants) l'inscription de Cyril Dautriche en formation de FI(A) via la « Liste 1 FFA ».

- Point sur la Comptabilité :

Concernant la trésorerie de l'aéroclub, nous disposons actuellement d'un total de 99 787 € en banque, répartis en :

- Compte courant : 2082 € ;
- Compte sur livret : 23 416 € ;
- Livret A : 74 289 €.

Nous devrions finir l'année 2025 avec un total de 104 600 €, ce qui correspond aux prévisions présentées lors de la dernière Assemblée Générale. Cela correspond à + 18 000 € par rapport à la fin 2024.

Durant les deux ans à venir, nous aurons à prendre en charge sur la trésorerie le remplacement des deux moteurs du ZZ et du VB à raison d'environ 40 000 € chacun.

- Nomination d'un nouveau responsable CPS :

Actuellement au poste de Responsable de la Commission Prévention Sécurité (CPS) de l'aéroclub, le Président propose de transmettre ses fonctions de CPS à Mounir Boukerma, venant de réussir l'ATPL théorique et se destinant à une carrière professionnelle aéronautique.

Faisant déjà partie de la Commission CPS depuis deux ans, Mounir est motivé pour assurer le rôle de responsable CPS. Roland propose de passer adjoint au CPS pour assurer la continuité du suivi des dossiers en cours et aider Mounir dans sa nouvelle tâche.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le transfert de la fonction de Responsable CPS de Roland Maguer à Mounir Boukerma.

Le MANEX DTO de l'aéroclub sera mis à jour.

- Nomination d'un nouveau Responsable Pédagogique :

Actuellement au poste de Responsable Pédagogique (RP), Stéphane Basset propose de transmettre ses fonctions de RP à Bruno Zopfmann et de passer au poste d'Adjoint RP actuellement occupé par Gilles Van Der Goes.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le transfert de la fonction de Responsable Pédagogique de Stéphane Basset à Bruno Zopfmann, Stéphane Basset passe au poste de RP Adjoint.

Le MANEX DTO de l'aéroclub sera mis à jour.

3. Point sur la flotte d'avions

La situation des avions de l'aéroclub a été transmise par le Correspondant Maintenance, Guillaume Doriot :

- DR400/120 F-GOVB : L'avion est disponible pour le VFR de jour comme de nuit.
- DR400/140B F-GYLC : L'avion est disponible pour le VFR de jour comme de nuit.
- DR400/180 F-GTZZ : L'avion est disponible pour le VFR de jour comme de nuit. Son moteur continue cependant de présenter quelques à-coups à régime maximum durant la phase de montée initiale lorsqu'il est au-delà de 2500 tr/min. Le Pilote Automatique est non fonctionnel.

Un double de la clé de la verrière du ZZ sera à mettre sur le trousseau des doubles de clés disponible à l'aéroclub.

- Etude du démontage du PA du ZZ :

Suite à la panne du conservateur de cap du ZZ, qui était un modèle spécifique non réparable et introuvable sur le marché du neuf ou de l'occasion, le Pilote Automatique (PA) du ZZ est devenu inutilisable et inutile sur l'avion.

La masse de 55 kg que ses éléments représentent surchargent inutilement l'aéronef en l'état et impacte sa charge offerte.

La société SIBA Maintenance & Services, atelier spécialisé dans la réparation des instruments de bord et radios pour avions et hélicoptère basée sur l'aérodrome de Dinan, propose de procéder gratuitement à son démontage sous réserve de pouvoir conserver les éléments de la chaîne du PA à retirer.

Une estimation du délai de l'intervention complète devra nous être fournie, imposant l'immobilisation de l'avion. Les éléments démontés devront être remplacés par SIBA pour revenir à une configuration d'origine sans PA (nouveau manche pilote à la place de celui intégrant les commandes du PA et du trim électrique, obturation du tableau de bord pour les commutateurs du PA qui seront retirés, idem pour le breaker associé, etc...).

Un ordre de travail sera à rédiger.

Stéphane Basset propose de prendre à sa charge les frais de convoyages du ZZ à Dinan, en les réalisant éventuellement avec un élève à chaque fois.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité le retrait des éléments du Pilote Automatique du DR400/180 F-GTZZ par la société SIBA Maintenance Services.

L'avion devra être rendu en état de vol tel que livré par le constructeur d'origine sans PA, et l'atelier SIBA Maintenance Services devra prendre à sa charge l'ensemble des formalités administratives liées à ce retrait d'équipements aéronautiques (nouvelle fiche de pesée...).

- Etude du remplacement du moteur du VB et du LC :

Sujet déjà annoncé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2025 et lié à l'annonce de la fin de la production de l'essence 100LL à l'horizon 2030, une étude doit être menée concernant le remplacement possible des moteurs de l'ensemble de nos avions.

Il existe la possibilité de remplacer les moteurs LYCOMING du VB et du LC par un moteur ROTAX de puissance équivalente en utilisant plusieurs types d'essence autre que la 100LL pour une consommation moindre. En revanche, cette solution n'existe pas pour le ZZ dont la motorisation est trop puissante.

Le moteur du VB sera à remplacer d'ici 2 ans, alors que celui du LC a été remplacé en juillet 2024.

Une commission sera créée pour étudier les différentes possibilités et leurs impacts en termes de coûts, délais, nouvelles citernes carburant nécessaires, maintenance...

Se proposent d'y prendre part : Roland Maguer (responsable), Stéphane Basset, Daniel Cofflard, Pascal Chagnon et Christophe Rouvière.

Les conclusions de l'étude menée par cette commission seront à recroiser avec celle de la commission travaillant sur l'installation d'une nouvelle cuve de carburant, pour laquelle les nouvelles motorisations auront un impact.

Cette dernière sera relancée à cette occasion, afin d'étudier de nouvelles solutions car le surcoût du carburant délivré au Plessis par Total et la SCAP n'a pas évolué malgré la signature fin juin 2025 d'une nouvelle Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) délivré par le Département de l'Oise qui est propriétaire de l'aérodrome.

4. Point sur les évènements passés et à venir

- Retex sur le forum des associations du 07/09/2025 au Plessis :

Les visiteurs ont été surtout intéressés par nos tarifs et ont pris nos contacts en vue de possibles futurs vols de découverte.

- Opérations de vols de découvertes BIA et EAJ :

En parallèle des classiques vols de découverte et vols d'initiation proposés par l'aéroclub tout au long de l'année ainsi que lors de ses « Journées Portes Ouvertes », différentes opérations sont réalisées ponctuellement : les vols BIA et les vols EAJ.

➤ Vols BIA :

L'aéroclub du Valois a eu la chance d'être sélectionné chaque année depuis 2023 par l'officier Référent BIA Air du Pôle Interarmées de Creil Senlis grâce à la présence de la section Vol Moteur du CSA de Creil parmi ses membres, pour réaliser des vols BIA de récompense offerts par l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE).

Deux opérations de vols BIA de l'AAE sont prévues en 2025 au profit des élèves des établissements scolaires du sud de l'Oise ayant réussi le BIA en 2024 et 2025 :

- 08 juin 2025 : vols au profit de 3 élèves de l'UTC Compiègne ayant réussi le BIA en 2024 et n'ayant pu voler en octobre 2024 ;
- 05 octobre 2025 : vols au profit de 38 élèves de plusieurs établissements scolaires.

En parallèle, notre partenaire du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise, avec lequel une convention BIA a été signée le 30 novembre 2024 avec l'aéroclub, nous a fait réaliser deux séances de vols au profit de ses élèves préparant le BIA en 2025 :

- 15 mars 2025 : vols au profit de 24 élèves
- 08 juin 2025 : vols au profit de 12 élèves et membres de leurs familles.

Des membres de l'aéroclub ont également accompagné des élèves du lycée lors d'une visite au salon SIAE 2025 du Bourget organisée le 18 juin 2025.

Une cérémonie de remise officielle de leur diplôme du BIA par l'Education nationale sera normalement organisée courant novembre prochain dans nos locaux, à l'image de celle réalisée le 09 novembre 2024 à l'aéroclub en présence de nombreuses autorités dont le commandant de la base aérienne de Creil et d'élus de l'Oise.

➤ Vols EAJ :

L'aéroclub poursuit ses opérations de vols au profit de l'Escadrille Air Jeunesse PARIS (EAJ FA117 Ballard) mises en place depuis 2022 par la section Vol Moteur du CSA de Creil.

Deux opérations de vols EAJ sont prévues en 2025 :

- 26 mars 2025 : vols au profit de 8 équipiers EAJ de 3ème année ;
- 08 octobre 2025 : vols au profit de 25 équipiers EAJ de 1ère année.

- Prochaine soirée des brevetés :

La prochaine soirée des brevetés aura lieu le jeudi 04 décembre 2025 ou le 08 janvier 2026.

Un sondage des diplômés depuis la précédente soirée (16/11/2024) sera réalisé par le Président afin de confirmer la date de l'événement.

- Prochaine galette 2026 :

La première activité de cohésion de l'année 2026 sera la « galette » de début de saison. Il est proposé qu'elle ait lieu le samedi 10 janvier 2026 après-midi.

5. Questions diverses

- Mise en place d'une Liste Minimale d'Equipements pour nos avions :

Stéphane Basset a proposé la mise en place d'une Liste Minimale d'Equipements (LME) qui est un document opérationnel listant les équipements et fonctions pouvant être inopérants pour un vol donné sous certaines conditions.

Le document est actuellement en cours de relecture au niveau des membres de la cellule instruction de l'aéroclub. A l'issue, il sera à faire valider par l'autorité de certification.

Actuellement, toute panne d'un équipement bloque généralement l'avion au sol. Avec ce document, certaines pannes n'empêcheront pas d'utiliser l'avion durant une certaine période.

Cette LME succédera au document actuel d'aide à la décision (DAD) qui est non officiel, pour lequel toute panne indiquée dans le carnet de route d'un avion empêche généralement de l'utiliser tant qu'une réponse de l'atelier n'a pas été effectuée officiellement (par l'apposition d'une APRS la plupart du temps).

- Utilisation de la 4ème place avion louée par l'aéroclub dans le hangar Paindavoine :

Depuis la vente en 2021 de l'Aquila 210 F-HARM et en 2022 du HR-200 F-GABM, remplacés en 2022 par le DR400/180 F-GTZZ, l'aéroclub n'occupe que 3 des 4 emplacements avions loués à la SCAP dans le hangar Paindavoine.

Une réflexion sera menée sur l'utilité de conserver cette 4^{ème} place nous coûtant actuellement 1200 euros par an. La commission chargée de cette étude sera composée de Daniel Cofflard (responsable), Cyril Dautriche et tout autre membre souhaitant y participer.

- Proposition d'une formation BIA à l'aéroclub :

Profitant de la réussite de Christophe Rouvière à l'examen du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA) de l'Education Nationale en juin dernier, dont le diplôme lui sera remis en même temps qu'aux lauréats 2025 du BIA, une étude sera menée par la commission BIA de l'aéroclub (responsable Mounir Boukerma) pour proposer la mise en place officielle d'une formation BIA par l'aéroclub.

La formation théorique pourrait s'appuyer sur le système en distanciel *Aérogigli*, comme c'est déjà le cas pour la formation PPL(A).

Un « package BIA » pourrait être proposé, comprenant :

- Une inscription spécifique « BIA » à l'aéroclub (possible nouvelle cotisation à créer, avec impact dans le Ri ou les Statuts) ;
- L'éventuelle prise de la licence FFA « Jeunes Ailes » dans le cadre du programme national « Objectif BIA » ;
- Un abonnement à *Aérogigli* pour 6 mois ;

- Un ou deux vols BIA à faire en place avant (permettant de bénéficier de la prime FFA de 50 euros reversés à l'aéroclub si plus de 55 minutes de vol sont réalisées en place avant par un élève ayant réussi l'examen du BIA).

6. Conclusion du CA

La date de la prochaine réunion de CA est fixée au mercredi 10 décembre 2025 à 18h au Plessis-Belleville.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance est levée à 21h00.

Cyril DAUTRICHE
Secrétaire adjoint

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line.

Roland MAGUER
Président

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'M' and a long horizontal line extending to the right.